Ville d'ONDRES

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Avril 2011 • n° 42

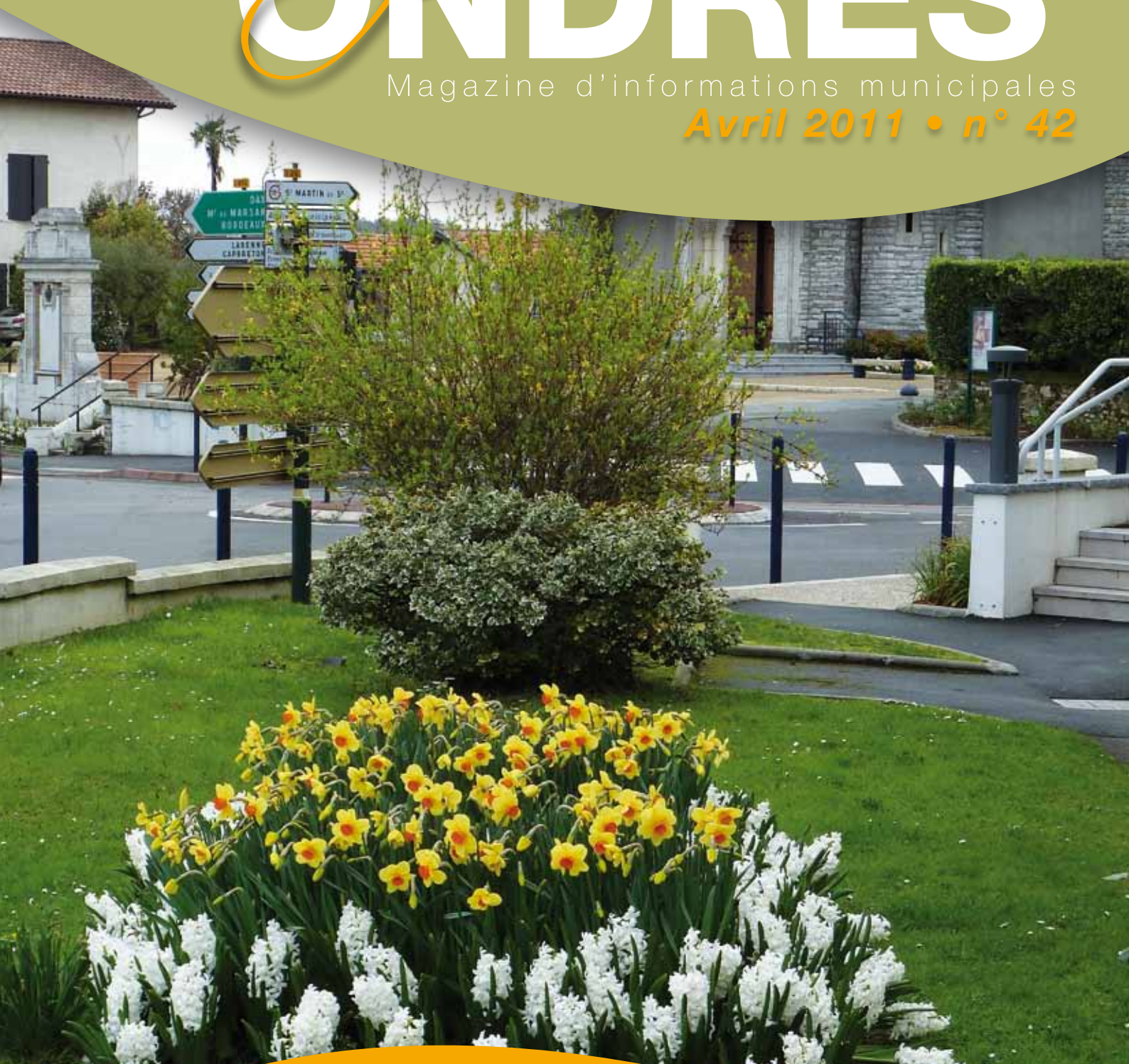

À LA UNE

- Ondres demain, les **projets de la commune en débat** en mai *(page 10)*
- Dossier : Le **Document d'Information Communal** sur les **Risques Majeurs** *(page 12)*

info ONDRES
Magazine d'informations municipales
Avril 2011 • N° 42

Sommaire

3. **Éditorial -** La France désespérée
4. *Mairie*
Délibérations CM du 4 mars
5. **Délibérations CM du 25 mars**
7. **Emplois saisonniers**
Distribution du Bulletin Municipal
8. **Restauration scolaire**
9. **Le Centre de Loisirs**
Le carnaval
Le Pédibus
10. **Ensemble, construisons l'avenir d'Ondres**
11. *Dossier à la Une*
Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
15. *Communauté de Communes*
Le Festi'Mai
15. *Vie Locale*
20. *Culture*
Bibliothèque
Capranie
21. **Gascon**
22. *Agenda*
23. *Informations pratiques*
24. *Ondres d'hier à aujourd'hui*
Le quartier Sarros

MAIRIE
2189, Av. du 11 Novembre 1918
40440 - Ondres
De 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
Tel : 05 59 45 30 06
Fax : 05 59 45 22 20
Mail : contact@ville-ondres.fr

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.

La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à contact@ville-ondres.fr, nous les publierons en Une.

Rendons l'espoir aux Français...

Lors des élections régionales de 2010, le Front National avait quasiment disparu du paysage politique Français. Et en quelques mois, près d'un quart des Français se serait rapproché des thèses de l'extrême droite. Comment interpréter ce spectaculaire retournement ?.. Si ce n'est par le désespoir.

Après trois années de crise, de progression du chômage, d'inégalités sociales croissantes et d'inflation pétrolière galopante, les masques sont tombés. La droite Sarkozyste, qui a démantelé les services publics ne répond pas aux attentes des Français, mais continue, en revanche, à soigner ses amis du CAC 40.

La gauche, en pleine reconstruction au plan national, n'est pas encore en capacité de proposer un projet de société porteur d'espoir. Alors, oui les Français sont désorientés, désabusés, désespérés et se tournent dans la pire des directions. C'est donc aux élus locaux de gauche, Maires, Présidents de Communautés, Conseillers Généraux, Régionaux, de construire l'avenir, d'apporter à leurs concitoyens des raisons d'espérer.

Même si cela est de plus en plus difficile, du fait de la réforme des collectivités territoriales, c'est ce que nous tendons à faire au quotidien à Ondres, dans le Seignanx, dans les Landes, et en Aquitaine. Ensemble, nous construisons un Pôle Commercial avec 1 000 emplois à la clef. Ensemble, nous étudions une Zone d'Aménagement Concerté de 400 logements, accessibles et adaptés au plus grand nombre. Ensemble, nous projetons des aménagements touristiques créateurs d'emplois et nouveaux lieux de vie pour les Ondrais. Ensemble, nous venons de voter le budget 2011 de la commune, nous permettant d'investir dans des services de proximité (voirie, équipements publics…). Ensemble, nous préparons dans le Seignanx l'ouverture d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale pour les plus âgés et les plus démunis.

Avec tous les élus locaux de gauche qui m'entourent, je m'engage tous les jours pour faire en sorte qu'à Ondres, nous construisions une ville plus accueillante, où il fait bon vivre et où l'avenir sera meilleur pour les Ondrais d'aujourd'hui comme ceux de demain. Avec tous les élus locaux qui partagent mes valeurs, nous voulons vous donner des raisons de croire en un avenir meilleur.

Les mercredi 11 mai et jeudi 12 mai, à Capranie, à l'occasion de deux réunions publiques exceptionnelles, je vous invite à échanger autour de ces projets porteurs d'espoir pour tous les Ondrais.

Bernard CORRIHONS
Maire

Les délibérations du Conseil Municipal du 4 mars 2011

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 - Demande d'extension du Périmètre des Transports Urbains au Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Côte Basque Adour

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de solliciter du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Côte Basque Adour l'extension du Périmètre des Transports Urbains aux Communes d'ONDRES et de SAINT MARTIN DE SEIGNANX.

Le lien qui existe entre Ondres et l'agglomération Bayonnaise est une réalité quotidienne, qui n'est plus à démontrer. Depuis déjà plusieurs années, Ondres fait partie du bassin de vie de l'agglomération. Le Schéma de Cohérence Territoriale qui est en cours de rédaction et qui regroupe 48 communes du Pays Basque et du Sud des Landes conforte Ondres dans sa situation de « Porte d'entrée nord » de l'agglomération Bayonnaise.

Notre volonté locale d'accueillir un pôle commercial pour créer des emplois, une Zone d'Aménagement Concertée pour mieux maîtriser l'urbanisation de la commune doit s'accompagner d'un développement des transports collectifs.
C'est pourquoi, avec la commune voisine de Saint Martin de Seignanx, en partenariat avec la Communauté de Communes et avec le soutien de la ville de Tarnos, nous souhaitons entamer des discussions avec le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Côte Basque Adour.
Ondres change, nous devons anticiper, accompagner cette mutation et non la subir.
L'agglomération Bayonnaise se rapproche de notre commune, nous devons en limiter les nuisances pour préserver notre cadre de vie. Mais nous devons aussi en tirer profit pour bénéficier d'un développement durable de notre commune.

Dans quelques années nous seront plus nombreux à Ondres, mais c'est grâce à cet apport de population, c'est grâce au pôle commercial que nous pourrons bénéficier du transport en commun à Ondres.

2 - Approbation du Compte Administratif 2010 du Budget Principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 abstentions,

- **APPROUVE** le compte administratif 2010 du Budget Principal.

		Fonctionnement	2010	
		Recettes	5 132 863,7	
Rappel		- Dépenses	4 956 466,81	Résultat de Clôture
Résultat 2009 :	401 483,97 +	= Résultat 2010	176 396,89	= 577 880,86
		Investissement	**2010**	
		Recettes	1 324 640	
Rappel		- Dépenses	1 568 117,46	Résultat de Clôture
Résultat 2009 :	172 743,70 +	= Résultat 2010	- 243 477,46	= - 70 732,77
				507 148,09

3 - Affectation du résultat de clôture 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 21 voix pour, et 5 abstentions,

- **DÉCIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

EXCÉDENT AU 31 décembre 2010 ..... 577 880,86
Affectation obligatoire à l'exécution du virement à la section investissement 70 732,77
Affectation complémentaire en réserves..... 107 148,09
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) : 400 000,00

Dans son ensemble, le budget 2010 a été exécuté conformément aux prévisions du Budget Primitif. La maîtrise des dépenses de fonctionnement nous a permis de dégager un excédent conséquent. Donc, comme nous l'espérions, nous avons pu l'utiliser pour financer des investissements sans avoir recours à l'emprunt. Ainsi, nous préservons notre capacité d'endettement pour les futurs projets structurants de la commune. ■

Les délibérations du Conseil Municipal du 25 mars 2011

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 - Signature de la convention pour la vente d'événements dans les réseaux Ticketnet et France Billet.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à signer les conventions avec TICKETNET et France Billet

Depuis 2008, la municipalité a fait le choix de proposer aux Ondrais une programmation culturelle de qualité dans le cadre d'une politique ambitieuse.
La signature de ces conventions avec les deux principaux réseaux de vente de billets de spectacle va permettre de diversifier les points de vente des billets d'entrées aux différents spectacles présentés à Capranie. La mairie d'Ondres et l'Office de Tourisme du Seignanx continueront à gérer leur propre billetterie.
Ce partenariat présente plusieurs avantages pour développer la fréquentation des spectacles :
Les lieux de vente de la billetterie sont multipliés,
La communication de la programmation culturelle de la commune sur internet via les sites des deux partenaires est améliorée,
Le dispositif est gratuit pour la commune, la commission étant ajoutée au prix de vente du spectacle.

2 - Adoption du Budget Primitif 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 21 pour et 5 abstentions,
ADOPTE le budget primitif 2011.

2011 : Un budget préparant l'avenir.
2010 a été une année marquée par une pause au niveau des investissements communaux, par des dépenses de fonctionnement maîtrisées et la mise en place de la T.P.U. par la Communauté de Communes du Seignanx. Le budget 2011 s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur. Il traduit cependant la volonté des élus d'entretenir et valoriser le patrimoine de la commune tout en préparant le lancement des projets structurants pour l'avenir d'Ondres. Le montant total du budget primitif s'élève à plus de 6,6 millions d'€ dont 5 millions pour assurer le fonctionnement de la commune et 1,6 million consacrés à l'investissement.

Côté Recettes :
Une stabilisation des impôts locaux
Les impôts locaux sont la principale source de financement à Ondres (47 %) comme dans toutes les communes. Ces impôts sont prélevés sur les ménages (Taxes d'Habitation, Foncier Bâti et Non Bâti, soit 2,1 millions d'€). La commune perçoit aussi des taxes à l'occasion de ventes de biens immobiliers et la taxe de séjour versée par les touristes. Les taux votés par ailleurs, lors du même Conseil Municipal, sont stables par rapport à 2010. Compte tenu de

l'augmentation de la population et grâce à un travail d'optimisation fiscale, les bases de prélèvement des taxes ménages ont augmenté en 2010, il faut s'attendre à une nouvelle augmentation en 2011. La crise immobilière étant dernière nous, les recettes liées au droit de mutation devraient augmenter. Si la saison 2011 est aussi bonne que la saison 2010, la taxe de séjour devrait rapporter près de 100 000 €.
Les modalités de calcul des **dotations de l'État** (seconde ressource de la commune : 27 % en 2011) ont été revues par le gouvernement en 2009. Donc, comme l'an passé, cette recette stagne alors que la population Ondraise croît, ce qui crée des difficultés budgétaires structurelles pour notre commune comme pour toutes les autres.
Le recours à **l'emprunt**, pour financer les investissements prévus en 2011, sera limité à 160 000 € (soit 3 % des recettes) afin de maîtriser la dette de la commune. Comme ce fut le cas en 2010, il est même envisageable de ne pas recourir du tout à l'emprunt. Ainsi, cela nous permettra de dégager une capacité d'endettement conséquente lorsque nous en aurons besoin pour financer les projets structurants pour la commune.

Les produits des services et domaines fournissent une recette complémentaire à la commune (16 %). Il s'agit des encaissements liés aux locations de salles, aux services et aux coupes de bois. Malheureusement, du fait de la tempête Klaus, comme l'an passé et à la demande de l'O.N.F, nous ne vendrons pas de pins sur pied en 2011. Cela représente un manque à gagner d'environ 70 000 €.
Ainsi les recettes de la commune, connaîtront une augmentation limitée cette année, ce qui nous oblige, pour ne pas obérer l'avenir, à maîtriser nos dépenses.

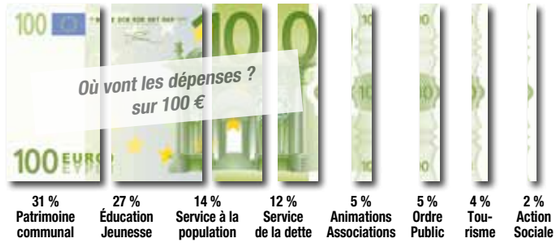

Côté Dépenses :
Priorités à la jeunesse et au patrimoine communal
En 2010, un effort conséquent sera réalisé pour entretenir et valoriser le **patrimoine** communal (31 % du budget). Des travaux importants sont déjà en cours à Larrendart. Le plan pluri-annuel d'amélioration de la voirie pour un montant annuel de 250 000 € sera poursuivi. Il concernera en particulier les chemins de Piron, de Choy et l'éclairage public le long de la RD 810.
L'Éducation et la Jeunesse resteront le premier poste de dépenses de fonctionnement (1,6 million d'€ du budget global), car l'avenir de nos enfants, reste quoiqu'il arrive, notre priorité. De la Maison de la Petite Enfance, que de nombreuses communes nous envient, jusqu'aux différents accueils du Centre de Loisirs qui affichent « complet », la qualité de ces services n'est plus à démontrer. En 2011, nous nous attacherons à consolider ces services en augmentant la capacité d'accueil de certains d'entre eux ou en améliorant le Pédibus par exemple.
3e poste de dépenses (15 %), **les autres services à la population**. Chacun a pu mesurer tant au niveau de l'embellissement de la ville qu'au niveau des services administratifs, les progrès réalisés lors des derniers mois. Cette année, l'effort sera consacré à la communication, panneau déroulant d'informations, nouveau site Internet… afin d'améliorer encore le service à la population.
12 % des dépenses pour rembourser **la dette**. Ce pourcentage limité des dépenses est lié à la maîtrise de la dette déjà évoquée. Cela nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.
5 % consacré à **l'animation de la commune, la culture et aux associations**. Au-delà des subventions versées, les salles Capranie et Larrendart mises à disposition des associations, fournissent des outils leur permettant de mieux vivre et d'animer la commune. Le budget de la programmation culturelle est maintenu, des efforts supplémentaires sont entrepris pour la valoriser.
5 % du budget pour **l'ordre public**. Ces dépenses sont principalement liées à l'emploi de trois policiers municipaux à plein-temps et au coût de la surveillance de la plage l'été.
Nous dépenserons cette année 4 % du budget pour **accueillir les touristes**. La navette de la plage est confortée et le plan plage va entrer en phase opérationnelle. Ces dépenses profitent aux touristes mais aussi aux Ondrais qui fréquentent la plage.
2 % consacré à **la subvention du CCAS**. Le Centre Communal d'Action Sociale bénéficie de subventions du département ou de l'État car l'action sociale relève de leurs compétences. Donc les dépenses de la commune en matière sociale sont faibles. Un Centre Intercommunal d'Action Sociale verra le jour en fin d'année 2011 pour l'ensemble du Seignanx, il permettra d'améliorer les services rendus aux plus âgés, mais aussi aux plus démunis.

En conclusion,
Comme en 2010, ce budget que l'on peut qualifier de « sage » est à rapprocher des travaux de réflexions concernant l'avenir de notre commune qui sont sur le point d'aboutir. Nous partagerons avec vous ces projets au mois de mai. En 2012, ces projets urbains déterminants pour la commune entreront en phase opérationnelle. Ils nécessiteront des moyens conséquents. Grâce aux deux années de pause 2010 et 2011, nous pourrons être ambitieux tant pour l'emploi, que pour le logement, ou pour les équipements et lieux publics.

3 - Vote des taux d'imposition 2011

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 21 voix pour et 5 abstentions,

FIXE les taux d'imposition 2011 tels qu'ils suivent :
Taxe d'Habitation : 20,86 %
Foncier Bâti : 31,613 %
Foncier Non Bâti : 60,35 %

Chacun constatera sur la feuille d'impôt que les taux que nous venons de voter pour 2011 restent stables. Du fait des nombreuses augmentations de prix (énergie, logement…), le pouvoir d'achat des ménages a fortement baissé. Donc afin de ne pas alourdir cette note déjà salée, nous avons fait le choix de maintenir à l'identique les taux des taxes ménages. Ainsi, la fiscalité qui pèse sur les ménages Ondrais se situe dans la moyenne départementale.

Erratum
Dans le bulletin municipal de février, une erreur s'est glissée dans le compte rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2011. La délibération n° 3 concernant la vente de terrains municipaux à Larreuillot a été adoptée par 22 voix contre 5 et non à l'unanimité comme cela était indiqué. ■

Emplois **Saisonniers**

L'été approche, les premiers touristes sont déjà là pour profiter des premiers beaux jours d'avril. Comme les années précédentes, la commune recrute 6 jeunes Ondrais aux services techniques et 2 auxiliaires de Police Municipale pendant les deux mois d'été.
Les hébergeurs Ondrais, sont eux aussi en quête de plusieurs dizaines d'employés saisonniers. A compétence et motivation égales, leur préférence va bien sûr aux jeunes de la commune. N'hésitez pas à leur proposer votre candidature. ■

Distribution du Bulletin Municipal

Depuis quelques mois, nous avons eu recours aux services de la société Média-Poste (filiale privée de la Poste) pour assurer la distribution du bulletin municipal. Malheureusement, contrairement aux engagements de cette entreprise, cette distribution est de plus en plus mal assurée.
Nous souhaitons donc recruter, aux conditions du SMIC, une petite équipe de jeunes de la commune pour assumer cette mission. Les candidatures sont à présenter en mairie à l'accueil.
Chaque jeune pourra assurer la distribution dans son quartier. Ce petit job de lycéen ou d'étudiant devra bien sûr être effectué en dehors des cours… ■

Restauration Scolaire
et Grenelle de l'Environnement

Alimentation et Santé

Depuis une décennie, l'Alimentation fait partie des grands débats et se trouve étroitement liée à la santé. A ONDRES, la restauration scolaire existe depuis 1980, celle-ci concerne autant l'école maternelle que l'élémentaire.
Aujourd'hui, elle respecte déjà les préconisations du Grenelle de l'Environnement qui prévoit d'ici à 2012 la distribution de 20 % de produit bio dans les collectivités.
Le prestataire actuel, l'entreprise d'insertion l'Eole de Tarnos effectue la livraison de repas en liaison froide et s'approvisionne déjà chez les producteurs locaux soucieux de la qualité des matières premières et respectant la nature et l'environnement, la saisonnalité des fruits et des légumes et ceux issus de l'Agriculture Biologique.
Ainsi, l'Eole utilise 80 % de viande fraîche, 80 % de poisson frais, 70 % de légumes frais, 50 % de laitage frais.

Les menus élaborés prennent en compte les recommandations relatives à la nutrition en milieu scolaire de l'Agence Française de la Sécurité Sanitaire en Alimentation. De ce fait, le grammage recommandé et les fréquences de service de plats s'appliquant dans les établissements éducatifs sont fonction de l'âge des enfants (+ 3 ans à 11 ans) et des objectifs à atteindre comme la réduction des excès en sodium, la diminution des lipides et l'apport en calcium.

Par ailleurs, notre prestataire répond aux problèmes de santé entrant dans le cadre d'un Protocole d'Aide Individualisée comme les allergies en fournissant, dans la mesure de ses possibilités, des repas spécifiques. Ce protocole est conduit par le médecin scolaire en accord avec les familles et la mairie.
De plus, notre fournisseur prévoit trois repas festifs par an (Noël, Pâques et un pique-nique de fin d'année) ainsi que cinq repas à thème (chinois, carnaval, marocain, mexicain…).

Hygiène et Sécurité Alimentaire

Concernant l'hygiène et la sécurité alimentaire, l'Eole emploie du personnel formé à la méthode HACCP. Les agents de la commune d'ONDRES travaillant dans nos restaurants scolaires sont également formés à cette méthode. Les deux partenaires subissent des contrôles réguliers. Ces analyses sont effectuées par le Laboratoire Départemental des Landes. De plus, des contrôles inopinés, sur l'ensemble des structures sont réalisés par le Service Vétérinaire Départemental (Mission Sécurité Sanitaire des Aliments et Nutrition).
Enfin, les repas commandés sont livrés dans des camions frigorifiques afin de respecter la chaîne du froid. A l'arrivée de la marchandise, les denrées suivent une procédure qui vise à respecter la chaîne du froid. La remise en température respecte aussi la chaîne du chaud et le passage de + 3°C à + 63°C des denrées se fait en une heure de temps maximum ceci dans le but d'éviter le développement et la prolifération microbiens.

Restaurant Scolaire et Développement Durable

Le restaurant scolaire de l'école élémentaire est naturellement climatisé par un puits canadien et son eau chaude est produite par un chauffe-eau solaire.
Dans le cadre de la mise en place de la démarche éco-responsable de la commune, les réfectoires de nos deux écoles effectuent désormais le tri sélectif des déchets. C'est le SITCOM qui en assure la gestion. ■

Vacances d'avril au Centre de Loisirs

Toujours plongés dans le projet sur la biodiversité et la culture biologique débuté au mois de février dernier, les vacances d'avril ont permis aux enfants de mettre en scène les insectes géants, l'escargotière et la fourmilière qu'ils avaient confectionnés durant les dernières vacances.
Un aquarium a vu le jour et la météo nous a permis de profiter de l'extérieur pour jardiner. La construction de la mare a pris malheureusement un peu de retard mais les enfants n'ont pas perdu leur motivation pour autant et comptent bien voir celle-ci se mettre en place très rapidement.
Nous sommes tous très contents de l'évolution de notre projet et vous pouvez compter sur nous pour que la fête de fin d'année du Centre de Loisirs qui, on vous le rappelle aura lieu au mois de juin, soit une véritable réussite. En espérant vous y voir nombreux… ■

SAN PANSART n'a pas résisté

Samedi 26 mars, tous les enfants du Centre de Loisirs accompagnés de leurs parents, ont défilé sur la route de la plage pour venir brûler San Pansart dans le parc de la salle Dous Maynadyes. Petits et grands étaient déguisés en insectes pour venir juger le San Pansart qui avait pris cette année l'apparence d'une mouche. Accusé de tous les maux, le pauvre diable n'a pas échappé à son triste sort. Les enfants lui reprochaient, en autre, de ne jamais avoir aidé le père Noël afin qu'il puisse passer plusieurs fois dans l'année et de permettre aux adultes de pouvoir encore les gronder, eux qui étaient si sages. Accompagnés par les musiciens de l'association ECLAT, tout le monde a assisté à la disparition du triste sire, emporté par les flammes.
Cette tradition, organisée à Ondres au cours du mois de mars a permis de chasser l'hiver pour enfin retrouver les beaux jours. Juste avant cette cérémonie, les enfants ont pu déguster un goûter préparé par l'association FCPE des parents d'élèves. ■

Le Pédibus

Après sa trêve hivernale de trois mois, le pédibus a repris son parcours quotidien depuis le mois de mars. Nous remercions dès à présent les familles qui continuent à utiliser pour leurs enfants ce mode de déplacement respectueux de l'environnement. Encadré par deux animateurs du centre de loisirs ce petit convoi solidaire se dirige ainsi tous les matins vers les deux écoles d'Ondres. Si vous souhaitez vous aussi participer à cette aventure citoyenne avec vos enfants vous pouvez prendre contact avec le Centre de Loisirs au 05 59 45 25 97 ou vous rendre aux permanences d'information et d'inscription qui se tiendront du lundi au vendredi de 17 h 00 à 18 h 30 dans les locaux de l'accueil périscolaire. ■

Débat public : **Ensemble**, construisons l'**avenir d'Ondres**…

Dans les 10 dernières années, Ondres a accueilli 1 000 nouveaux habitants. Et qu'on le veuille ou non, dans les 10 prochaines années, la commune en accueillera le triple. C'est pourquoi nous développons un projet urbain qui nous permet d'anticiper, d'accompagner et non de subir comme aujourd'hui l'implantation de ces nouvelles populations.

Pôle Commercial, Eco-quartier d'habitation, espace touristique, plan plage, lieux de loisirs et détente, équipements publics, déplacements doux… Après plusieurs mois d'études et de réflexions avec différents urbanistes, nous sommes en mesure de vous présenter des perspectives d'évolutions dans tous ces domaines.

Concernant l'Eco-quartier que nous souhaitons développer sous forme de Zone d'Aménagement Concerté, les urbanistes ont rendu leur copie, nous sommes désormais en capacité de vous présenter un projet d'ensemble de 400 logements accessibles à tous.
Offrir une dizaine d'hectares pour construire un nouveau quartier va enfin permettre à la commune d'atteindre plusieurs objectifs :

- accueillir dans de meilleures conditions tous ceux qui aujourd'hui à Ondres ont un projet de construction ou de location et qui ne trouvent pas de logement correspondant à leur budget.
- Offrir des espaces organisés aux promoteurs immobiliers évitera que ces derniers ne construisent en centre bourg des résidences… avec les nuisances que nous connaissons tous.
- Ce nouveau quartier nous permettra de financer et aménager des nouveaux espaces et équipements publics qui profiteront à tous les Ondrais.

Concernant le pôle commercial, la ville d'Ondres a modifié son Plan Local d'Urbanisme afin de permettre le dépôt du permis d'aménager. La promesse de vente a été signée entre le Comité Syndical du Parc d'Activités du Seignanx et la SODEC (investisseur commercial). Cette dernière est en train de déposer son permis d'aménager et un dossier devant la Commission Départementale d'Aménagement Commercial qui a compétence pour autoriser un tel projet. Dans le cadre de ces procédures, une enquête publique est en cours, vous pouvez vous exprimer à propos de ce projet en mairie. Ainsi d'ici quelques mois nous saurons enfin si la construction du pôle commercial peut démarrer.

Concernant le projet touristique, tant à la plage, qu'autour de l'impasse de la montagne, les contours du projet se précisent. Nous allons pouvoir entrer en phase opérationnelle. Ce projet va offrir aux touristes mais aussi aux Ondrais de nouveaux lieux de vie, de nouveaux espaces de loisirs pour toutes les générations. ■

Pour découvrir ces projets en détails, nous vous invitons à deux réunions publiques à Capranie.

Mercredi 11 mai à 20 h
& Jeudi 12 mai à 20 h

Vous pourrez poser toutes les questions que vous souhaitez et apporter tous les commentaires en échangeant avec les élus mais aussi avec les urbanistes chargés des projets.

Dossier
à la une

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune d'ONDRES élaboré sous la conduite du Centre de Gestion des Landes en partenariat avec l'Association des Maires des Landes

Le mot du Maire

La sécurité des Ondrais a toujours été l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. À cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés à ce jour sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événement. Il mentionne également les actions à mener afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques. Je vous demande de lire attentivement ce document et de le conserver précieusement.
Ce Document d'Informations Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) ne doit pas faire oublier les autres risques, notamment ceux liés à la météo, pour lesquels vous êtes régulièrement alertés par la radio, la télévision, internet…
En parallèle la commune, conformément à la loi de modernisation de sécurité civile du 13 août 2004, a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dont l'objectif est d'organiser la mobilisation de tous les moyens communaux en fonction de tous les risques recensés sur la commune.
Ce PCS doit être une boîte à outils réactualisée, il doit organiser l'existant et être adapté à la taille et aux moyens de notre commune.
Je vous invite à venir consulter à la Mairie, auprès de Madame Paquita EVERITT, les dossiers et les plans d'information, et, si vous le souhaitez, je vous encourage à rejoindre la Réserve Communale de Sécurité, composée de citoyens volontaires et bénévoles.

Le maire,
B. CORRIHONS

LE RISQUE TEMPÊTE

PRÉSENTATION DU RISQUE

Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique. Elle se caractérise par :
- des vents violents supérieurs à 89 km/h
- des pluies soutenues voire violentes.

Il s'agit d'un risque aléatoire qui peut survenir n'importe où, n'importe quand…

Il faut rappeler que lors de la tempête du 24 janvier 2009, des rafales de vent ont atteint 170 km/h, et occasionné de nombreux dégâts : humains et matériels (arbres déracinés, toitures arrachées, des milliers de foyers privés d'électricité et d'eau, voitures endommagées…)

CONDUITE À TENIR

Avant :
- Consulter les messages météo au 05 58 06 72 82 (répondeur préfectoral)
- Rentrer les animaux ainsi que les objets susceptibles d'être emportés par le vent
- Prévoir des piles pour les postes radio
- Prévoir des bougies en cas de coupure de courant
- Faire une réserve d'eau potable et d'aliments
- Annuler toute sortie ou circulation en forêt et à proximité du littoral
- Se munir, si possible, d'un téléphone ne nécessitant pas d'énergie électrique (filaire)
- Débrancher les appareils électriques et les antennes de télévision.
- Rentrer rapidement dans le bâtiment le plus proche
- Fermer portes et volets

Pendant :
- Ne pas sortir et attendre la fin de la tempête
- Éviter de se déplacer, si vous êtes en voiture rouler lentement
- Écouter la radio pour s'informer du niveau d'alerte, des messages météo, et des consignes des autorités
- Éviter de téléphoner afin de libérer les lignes téléphoniques pour les services de secours
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école, leur prise en charge sera assurée par le personnel compétent.

Après :
- Ne pas s'approcher ni toucher les câbles électriques tombés au sol
- En cas de rupture de la distribution d'eau, ne pas consommer celle-ci ni celle d'un captage privé sans l'autorisation des services compétents.

ATTENTION : ce n'est pas parce que le vent ne souffle plus que tout danger est écarté. En effet, des branches, des tuiles, arbres ou autres objets divers peuvent encore tomber et être dangereux.

LE RISQUE FEUX DE FORÊT

PRÉSENTATION DU RISQUE

C'est un incendie qui démarre et se propage dans la forêt ou dans d'autres terres boisées.
Le risque de feux de forêt constitue un risque saisonnier, extrêmement lié aux conditions météorologiques. La saison feux de forêt recouvre une période « enveloppe » du 1er mars au 30 septembre.

Manifestation du risque sur la commune d'ONDRES :
L'entretien régulier des forêts et des pistes forestières limite l'impact des incendies et facilite l'action des secours chargés de la surveillance du massif forestier des Landes.
Cependant, notre commune boisée sur près de 850 hectares (dont 200 ha communaux) est soumise à ce risque important.

CONDUITE À TENIR

Avant l'arrivée imminente du front de flammes :
- Abriter les véhicules
- Calfeutrer les baies et bouches d'aération afin d'éviter la pénétration des flammes et fumées
- N'évacuer les lieux que sur décision des Sapeurs-Pompiers.
- Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur de l'habitation et les abriter
- Fermer portes et volets
- Rentrer rapidement dans le bâtiment le plus proche

Pendant :
- Ne pas quitter votre maison
- Si le sinistre vous surprend à l'écart de toute construction, rechercher une zone dépourvue de végétation (un airial, un champ)

Après :
- Ne pas sortir sans se protéger par une tenue qui recouvre l'ensemble du corps
- Éteindre les foyers résiduels
- Inspecter la maison soigneusement à la recherche d'éventuels foyers et libérer les baies et bouches d'aération
- S'enquérir du voisinage.

ATTENTION : en aucun cas vous ne devez vous approcher d'un feu de forêt.

LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

PRÉSENTATION DU RISQUE

Les pollutions accidentelles, l'incendie, l'explosion et les fuites toxiques, constituent les risques liés au transport de matières dangereuses par voie ferrée ou routière.
Manifestation du risque sur la commune d'ONDRES :
La commune est soumise à un risque de transport de matières dangereuses dû à la fréquence du trafic routier sur l'A63, la D810 (ex RN10), mais aussi du fait de la présence de la voie ferrée.

CONDUITE À TENIR

Pendant :
- S'éloigner rapidement du lieu de l'accident, au moins de 300 m
- Ne pas fumer
- En cas de risque toxique, se réfugier dans un local clos
- Calfeutrer les ouvertures afin d'éviter la pénétration des gaz, fumées ou vapeurs toxiques
- N'évacuer les lieux que sur décision des autorités compétentes

Après la levée de l'alerte :
- Ne pas consommer l'eau du robinet sans l'autorisation des services compétents
- Ne pas consommer des légumes du jardin sans autorisation
- Libérer les ouvertures.

ATTENTION : si vous êtes témoin d'un accident, donnez l'alerte :
18 Pompiers / 17 Police ou Gendarmerie
15 SAMU

LE RISQUE LITTORAL

PRÉSENTATION DU RISQUE

Les risques littoraux sont de 3 types :
- Le recul de la côte lié à l'érosion marine
- Les submersions marines
- Les avancées dunaires à l'intérieur des terres

Ces 3 aléas peuvent être aggravés lors d'une tempête. Il peut alors y avoir des vagues déferlantes et dévastatrices.

Information préventive :
Pour lutter contre l'érosion littorale, plusieurs actions ont été menées sur le territoire :
- des aménagements ont été réalisés pour engraisser les plages (épis, enrochements)
- des cheminements balisés ont été créés par l'ONF, rendant inaccessibles les dunes sur lesquelles des plantations ont été effectuées pour fixer le sable
- des transferts de sable sont régulièrement réalisés

CONDUITE À TENIR

Avant :
- Connaître les consignes et les messages météo
- Rentrer à l'intérieur les objets pouvant être emportés
- Gagner un abri en dur
- Fermer portes et volets
- S'éloigner des bords de mer et des lacs
- Annuler les sorties en mer
- Prévoir une éventuelle évacuation.

Pendant :
- Rester à l'écoute des radios locales et appliquer les consignes des autorités
- Se réfugier dans les étages et points hauts sécurisés
- Ne pas se déplacer sauf sur ordre des autorités ou des services de secours Éviter de téléphoner afin de libérer les lignes téléphoniques pour les services de secours
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école, leur prise en charge sera assurée par le personnel compétent.

Après :
- Faire attention aux fils électriques et téléphoniques tombés
- Ne rétablir le courant que si l'installation est sèche.

ATTENTION : un véhicule ne constitue en rien un moyen de protection efficace. Au contraire, 30 cm d'eau suffisent à soulever et emporter une voiture. Le fait de ne pas vous déplacer (sauf évacuation) et le respect des consignes données par les autorités ou les services de secours garantiront votre sécurité.

Quelle que soit la catastrophe, l'alerte sera donnée par le référent de quartier désigné dans le PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Vous pouvez découvrir son nom en mairie.

Festi'mai
14e édition

Du 29 avril au 28 mai 2011
Comme un vin de garde, le Festi'mai, organisé par la Communauté de Communes du Seignanx, se bonifie chaque année.
Aimable et frais à ses débuts, le voici, qui, avec l'âge, est animal, ample et corsé tout en restant à l'occasion, élégant et racé.
Réalisé chaque année à partir d'assemblages nobles et généreux, le Festi'mai que nous dégusterons cette année sera chaleureux et vigoureux mais surtout long en bouche et agréable à n'en pas douter.
Pendant un mois, je vous donne rendez-vous dans les huit communes du Seignanx pour savourer le millésime 2011.

Réservations/Informations :
- Auprès de l'Office de Tourisme d'ONDRES
  05 59 45 19 19
  Adultes 8 € / 12-18 ans : 5 € - Gratuit pour les moins de 12 ans
  ** **Sauf spectacles :***
  Christophe ALEVEQUE - Les Frères Brothers Pigalle et Béa - La Mécanica Loca
  Adultes 13 € - 12-18 ans : 8 € - Gratuit pour les moins de 12 ans
- Ticketnet
  Prix du spectacle + 1,80 € Tarif de location
  Virgin, Auchan, E. LECLERC, Cultura…
  www.ticketnet.fr
  0 892 390 100 (0,34 € TTC/min) ■

«En plus des spectacles « grand public », les enfants du Seignanx seront invités au spectacle « Le bazar des rêves » présenté par la Compagnie Hecho en casa le samedi 28 mai 2011 à 15 h à Saint André de Seignanx.
Les élèves du Collège François TRUFFAUT assisteront à deux concerts de Human Player en collaboration avec les Jeunesses Musicales de France et les enfants des Centres de Loisirs du Seignanx se verront offrir un spectacle de la Compagnie Esclandre à ONDRES, salle Capranie.
Enfin, quatre concerts seront donnés dans les maisons de retraite du territoire par Jean-Claude Manuel, artiste local de Saint-Barthélemy.»

Paroles de Jean BAYLET
Vice-Président de la Communauté de Communes du Seignanx en charge de l'Animation et de la Communication

Cérémonie du **19 mars 1962**

19 mars 1962… l'Algérie accédait à son indépendance. La guerre d'Algérie, longue, très longue pour des milliers de jeunes appelés arrivait à son terme. Je suis heureux et fier de vous retrouver, anciens combattants d'Algérie pour commémorer cette date historique.
Je suis certain qu'en ce moment, en vos têtes se bousculent tout à la fois de l'émotion, de la souffrance, de l'inquiétude… autant de sentiments liés à un trop long conflit. Et puis, de l'affection aussi pour ce pays désormais autonome mais toujours lié à la France de liens familiaux, des liens indéfectibles comme le sont tous ceux qui nous lient à l'ensemble des pays du Maghreb.
Je ne saurais donc me taire aujourd'hui, ni cacher ma satisfaction devant les événements qui ont soulevé la Tunisie, ceux qui s'esquissent au Maroc et en Algérie.
19 mars 1962… nous ne sommes pas ici pour refaire l'histoire, nous ne sommes pas ici pour la juger. Nous sommes ici pour nous souvenir, pour dire que nous n'avons pas oublié ni les blessures, ni les deuils, ni le temps que les jeunes d'hier, grand pères aujourd'hui, ont donné à la France… 28 mois pour la plupart, presque le temps de toute une jeunesse.
Le temps a effacé les rancœurs, il a gommé les divergences, il a pansé les plaies. Nul ne saura pourtant déchirer cette page du livre de l'Histoire de France. Une page que vous avez écrite avec courage et abnégation, telle une page de civisme.
19 mars 2011… pour que les jeunes sachent. ■

Extraits du discours du 19 mars 2011
de ***Bernard Corrihons*** *Maire d'Ondres*

Le **tournoi de rugby** des poussins

C'est sous un soleil magnifique que le tournoi de l'école de rugby s'est déroulé avec une affluence record (environ 300 gamins) avec plus de 20 équipes engagées.
L'ensemble des éducateurs, des bénévoles et des mamans (dégustation des merveilles offertes à l'ensemble des équipes présentes et leurs familles) est à féliciter pour l'organisation.

PALMARÈS DU TOURNOI

Challenge L. CARTY : 1. SOUSTONS / 2 ONDRES
Challenge JC LABADIE : 1. MOUGUERRE 1
Challenge JF RECART : 1 ASB
Challenge JM CAMOU : 1 CIBOURE / URRUGNE
Challenge de la ville : ST PALAIS/SAUVETERRE

A la saison prochaine… ■

Centenaire de l'**AS Ondres** - 1911 / 2011

L'Association Sportive Ondraise, créée en 1911 sous la présidence de M. FEUILLERAT, fêtera cette année son centième anniversaire.
Le Comité du Centenaire organise une grande journée de retrouvailles le samedi 14 mai 2011, à partir de 18 h, Espace CAPRANIE. Cette journée va permettre à tous ceux qui ont partagé à un titre quelconque (joueur, dirigeant, supporter) la vie de notre club de se retrouver. Renseignements par téléphone : M. Patrice CORRIHONS - 06 82 00 28 14 ■

Le marché d'Ondres :

Un marché chaleureux, authentique et attrayant

Le marché d'ONDRES constitue un des temps forts de la vie économique et sociale de notre ville, dans laquelle la dimension humaine est respectée et la qualité de vie privilégiée.
Le marché du dimanche matin représente, chaque week-end, un moment privilégié et un « rendez-vous d'importance ». Son succès tient tout autant au nombre de professionnels réunis, qu'à la qualité et la diversité des produits présentés sur ses étals.

CHALEUREUX

Le marché c'est d'abord une ambiance, une atmosphère singulière, un lieu d'échanges privilégiés offrant à de nombreux habitants des moments de convivialité. Le marché concourt au lien social en maintenant et en préservant les relations humaines, faites de simplicité et de contact direct.

AUTHENTIQUE

Le marché permet également de pérenniser des savoir-faires, et de satisfaire tous ceux qui ont le goût de la qualité et des produits authentiques. Son cadre agréable permet de valoriser notamment les produits artisanaux ou les productions légumières et fruitières locales.

ATTRAYANT

Le marché est un patrimoine vivant. Il répond aux attentes de consommation contemporaine, aux envies de manger mieux et de manger sain.
Le marché est un lieu de vie attrayant, où vous viendrez pour le choix, la qualité, les prix, l'ambiance… à découvrir aux travers des divers étals qui vous sont proposés. Vous découvrirez tour à tour des produits du terroir : fromage, charcuterie, volailles, fruits et légumes ; olives et fruits secs… mais aussi du poisson frais avec l'arrivée récente d'un poissonnier ; ou encore de la pâtisserie artisanale et du pain. A court d'idées pour le repas du dimanche midi, les rôtisseurs vous proposeront du poulet, du jambon braisé, du cochon de lait… ou encore de la paëlla fraîchement cuisinée. Notre vigneron* quant à lui vous conseillera sur ses produits, plusieurs fois primés sur des concours. Envie de fleurs, de plants de légumes ou de plantes d'ornement, besoin de produits d'épicerie fine, d'un vêtement original, d'un bijou ou de produits de fabrication artisanale, le marché est là pour répondre à toutes vos envies, tous les dimanches, de 8 h à 13 h. ■

** L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.*

La Course d'**ELA**

ELA « METS TES BASKETS CONTRE LA LEUCODYSTROPHIE »

En 2010, le cœur n'y était pas, et c'était bien entendu compréhensible. Le samedi 2 avril s'est déroulé au cœur d'Ondres le 7e trophée Geoffrey, organisé par l'association ELA et la mairie. Une belle journée de solidarité, pour lutter contre cette maladie tellement injuste, pour se souvenir de Geoffrey.
Pas loin de cent participants, coureurs ou marcheurs, ont témoigné leur soutien à cette opération citoyenne et éducative, à laquelle s'étaient joints les établissements scolaires de la ville. Ambiance chaleureuse et fraternelle au départ de chaque course, quand il fallait s'aligner sous les ordres du starter (Paquita). Au plan sportif, l'intérêt fut surtout de courir ensemble. La course des enfants fut sans conteste celle qui démarra le plus vite… Juste récompense : chacun a reçu une médaille et un diplôme de coureur. Remerciements sincères à la majorité des commerçants d'Ondres, à l'Intermarché de Labenne, et aux commerçants de la galerie Carrefour de Tarnos sans qui cette journée ne pourrait pas se dérouler. Les Premiers remettront le trophée en jeu l'an prochain.
Pour les 10 kms : Masculin : 1. ex aequo, Régis Barromes et Vincent Sarrau 2. Martial Lecoq / Féminine : 1. Virginie Arotzarena. 2. Pasacale Dolle
Pour les 5 kms : Masculin : 1. Michel Carel. 2. Guillaume Kamaski / Féminine : 1. Laura Danglade. 2. Isabelle Haritchabalet
Pour les 2 kms enfants : Masculin : 1. Lucas Hermidis. 2. Axel Moulins / Féminine : 1. Jodie Guichenduc. 2. Laetitia Duchene - **Pour le 1 km : Tous gagnants** ■

FUSION

FUSION : L'Association Ondraise de défense contre les nuisances de l'autoroute a fusionné avec l'Association Les Riverains du Seignanx

Nous avons le plaisir de vous informer que nos deux associations ont fusionné afin de mieux représenter et défendre les intérêts de nos adhérents.
Créée en mars 2009, l'Association des Riverains du Seignanx est devenue un interlocuteur de la société civile reconnu par les instances dirigeantes locales (Communauté de Communes du Seignanx, Mairies, Conseil Général, Administrations… etc.). Nous informons nos adhérents de l'évolution des projets en cours et qui nous concernent tous :

- Le Parc d'activités du Seignanx (Pôle Commercial d'Ondres, Zone de St Martin de Seignanx)
- La Charte pour l'Aménagement et le Développement Durable du Parc d'Activités
- Les nuisances en provenance de l'A63 et du prolongement de la RD85
- L'aménagement des pistes cyclables
- Le projet LGV, en association avec le CADE, l'ACCRIL

Nous espérons que vous serez nombreux à adhérer à notre association pour participer et intervenir sur les dossiers qui nous concernent au quotidien. L'avenir de notre cadre de vie nous concerne tous ! ■

Supérette Alimentaire Carrefour City

La résidence « Le Paséo » va être inaugurée en mai, elle accueillera ses premiers locataires au 1er juin. A noter que 12 logements sur 49 sont des logements sociaux. A rez-de-chaussée de la résidence, une supérette alimentaire de proximité Carrefour City ouvrira ses portes, elle aussi au 1er juin. Attendue en centre bourg depuis de trop nombreuses années, cette supérette alimentaire répondra aux besoins des Ondrais, en particulier ceux qui ont des difficultés pour se déplacer. Ce magasin de 400 m² va créer 6 emplois à l'année et 4 saisonniers. ■

ECLAT

Les « quillaïres » en pleine action

Beaucoup d'événements ont marqué ce premier trimestre d'ECLAT. Après l'AG du 2 février qui a rassemblé plus de cent participants (il semble que ce soit un record pour Ondres), la soirée Cabaret du 26 février, animée quasi totalement par des membres d'ECLAT (conteurs, chanteurs, orchestre de bal), a attiré elle aussi un nombre impressionnant de convives qui auraient bien volontiers prolongé la soirée au-delà des possibilités vocales et instrumentales…
Comme elle le fait tous les deux ans, l'Amicale a organisé le 20 mars un concert avec les Pagalhos en faveur de RETINA-France (recherche médicale en ophtalmologie). Là aussi gros succès puisque 800 € ont été recueillis auxquels il convient d'ajouter les 400 € offerts par les Pagalhos. Après le samedi 26 mars et le carnaval du Centre de Loisirs et des Parents d'Élèves, auquel la banda, comme chaque année, a apporté sa contribution, ECLAT préparera sa participation à la journée de solidarité « ELA » du 2 avril avec initiation à quelques jeux gascons (Quilles, Rampeau, Bertole, Palets) en attendant la matinée du dimanche de Pâques (24 avril) et sa traditionnelle omelette pascale qui aura lieu en même temps que le Printemps des Landes. Omelette au Jambon traditionnelle, animation par la banda, danses traditionnelles car c'est aussi le dernier dimanche du mois, et démonstration de quilles de six pour initier les candidats…

Pour mieux connaître ECLAT, visiter son site :
http://eclat.hautetfort.com
Et celui de la banda :
http://chaouchepadere.hautetfort.com ■

Foyer d'Éducation Populaire : l' actu

Section MARCHE

La section Marche a débuté en septembre 2010. Elle a répondu à une grande attente puisque le nombre de participants ne cesse d'augmenter. À ce jour 80 personnes participent à l'une ou l'autre des deux sorties hebdomadaires, le lundi pour une journée au pays basque ou le jeudi pour une marche de deux heures en forêt près d'Ondres. Devant la demande croissante, il est nécessaire d'envisager la formation de trois personnes supplémentaires pour l'encadrement (ou le remplacement « au pied levé » d'un animateur). A ce jour, onze randonnées en moyenne montagne, préparées et encadrées par Sylvie et Michel, ont permis de découvrir les plus beaux paysages du pays basque.
La marche en plaine est aussi appréciée. Par tous les temps, 20 à 35 personnes se retrouvent chaque jeudi matin pour une balade en forêt et sur les sentiers pédestres ; le paysage très apaisant favorise les échanges conviviaux et la bonne humeur est toujours au rendez-vous.
Le 15 juin prochain, avant les congés annuels, une sortie rando-restau à Sare est prévue afin de fêter cette première année 2010/2011 qui s'achève.

Section HISTOIRE LOCALE

Ketty nous rappelle que cette activité est passionnante et invite les anciens comme les nouveaux Ondrais à rejoindre le groupe. Elle demande, aux anciens, de bien vouloir lui remettre toutes photos représentant le village ou les personnages typiques, commerçants etc. Cela permettra d'illustrer nos futurs textes. Bien sûr ces photos seront rendues après avoir été scannées.

Section SENIORS

Les Seniors, toujours plus nombreux, se retrouvent dans toutes les sections du FOYER. Ainsi la dernière sortie en cidrerie a regroupé 110 participants. Le « Moulin de Bagat » a refusé du monde. Après la Turquie, un petit voyage au Périgord aura lieu du 13 au 16 septembre. Le programme est affiché au Foyer. (Prix : 410 € par personne. Date d'inscription et règlement : lundi 30 mai de 14 h à 16 h).

Section ÉCHASSES : « les Bergers du Seignanx »

« Fort de nouvelles recrues motivées, les Bergers du Seignanx ont commencé l'année 2011 en mettant à l'honneur son échassier vétéran Christophe Ducom. En effet, la médaille de bronze de la jeunesse et sport est venue récompenser son engagement dans l'encadrement des jeunes ainsi que ses exploits sportifs, qui ont marqué l'Histoire des échassiers dans les Landes et en France.
Dès le mois d'avril, c'est vers l'Allemagne que vont s'envoler quelques-uns de nos membres pour une semaine d'animation folklorique. L'été qui vient sera marqué en particulier par un voyage en Auvergne et au Puy de Dôme pour participer à un festival folklorique international, qui nous permettra de rencontrer, entre autre, nos cousins Québécois… »

Pour nous contacter : 05 59 45 11 27 ou dans le site : http://perso.orange.fr/echassiers.seignanx/

Section CYCLOS : l'offre de la section s'élargit !

Dorénavant il est possible de rouler 3 fois par semaine : Mercredi et Dimanche RdV à 7 h 45 pour les plus aguerris ; et Mardi RdV à 13 h 45 pour des balades plus courtes à un rythme moins soutenu. Les Cyclos sont très heureux d'accueillir les nouveaux pratiquants et bientôt, tout le peloton se verra équipé de maillots aux couleurs du FOYER. Le programme qui conduira certains aux sommets de cols pyrénéens et sur les routes corses prévoit aussi quelques réjouissances gastronomiques autour de l'omelette pascale lundi 25 avril.
Nous invitons tous les amoureux du vélo à venir rouler avec nous dans une ambiance sportive et conviviale. R.G : Contact 05 59 45 35 97

Section THÉÂTRE

La section, forte du succès remporté lors du dernier Téléthon, se produira le vendredi 10 juin à 14 h 30 au Foyer Yvonne Loiseau. Entrée Gratuite ! ■

Bibliothèque

Nouveautés Printemps 2011

ROMANS

L'irréversible apprentissage de Pénélope	C. AUDY BAUDOIN
Une année chez les Français	F. LAROUI
Des gens très bien	A. JARDIN
Retour parmi les hommes	P. BESSON
Les poneys sauvages	M. DEON
L'enfant allemand	C. LÄCKBERG
Le feu du scorpion (2)	C. JACQ
La dame du Nil	P. GEDGE
Amenhotep, l'élu des Dieux	P. GEDGE
La guerre des arbres commence le 13	V. CAUWELAERT
La gifle	C. TSIIOLKAS
Fugue	M. DELAFLOTTE
Grandir	S. FONTANEL
Prête-moi ta vie pour t'écrire là-haut	F. DORIN
L'immeuble	P. CAUVIN
Le fils	M. ROSTAIN

BANDES DESSINÉES

Métro, dodo, dodo…	BLOZ

ROMANS POLICIERS

L'empreinte des amants	J. CONNOLY
Le livre des âmes	G. COOPER
Vampires	T. JONQUET
Une nuit sur la mer	P. MAC DONALD

DOCUMENTAIRES

Landes et Chalosse de la fin de l'ancien régime à 1980	S. LERAT
Aliénor d'Aquitaine	J. MARKALE
Capitaine	J. DESAILLY
Comment ne pas être une mère parfaite ?	L. PURVES
Métronome illustré	L. DEUTSCH
Les pélerins de Compostelle	P. HUCHET
Indignez-vous	S. HESSEL
Femmes du XXIe siècle	F. ROCHEFORT
Femmes de dictateur	D. DUCRET

BIOGRAPHIES

J'ai toujours su que c'était toi	G. MONTAGNE
Millénium, Stieg et moi	E. GABRIELSON

À Capranie : Musique/Latin'Ondres 2

Pour sa seconde édition, le festival Latin'Ondres, qui clôture la saison de l'espace Capranie et annonce la saison estivale, nous propose des rencontres musicales dans la pure tradition de la salsa cubaine. Pour les amoureux du style, cette soirée est désormais un rendez-vous à ne pas manquer. Latin jazz, Son traditionnel et Salsa seront au rendez-vous pour le plus grand bonheur des aficionados de la clave.
A 20h00 le guitariste / tresero, Alfredo GARCIA accompagné de ses invités cubains nous proposera un concert revisitant les grands standards de cette musique traditionnelle. A 21h30, le groupe SALSA DE REYES, reconnu internationalement pour être un des meilleurs groupes de salsa proposera un concert aux saveurs tropicales. Sous la direction de Robin REYES, Guelmi VASQUEZ et Joël MARRERO nous offriront la chaleur de leur interprétation accompagnés de l'orchestre. A noter pour les connaisseurs la présence de Raoul FUENTES au piano et d'Alberto BERRERO à la percussion et beaucoup d'autres surprises.
Samedi 4 juin 2010 à 20h30 - Espace Capranie - Restauration et buvette sur place
Tarif/ 10 € Tarif réduit/ 5 € (sans emploi, RSA, moins de 18 ans, étudiants) ■

Étonnante et détonante KARIMOUCHE

© Imag'in - Stephane PILET

À la fois chanteuse, danseuse et comédienne, le 26 mars KARIMOUCHE nous a proposé un spectacle haut en couleurs à l'espace Capranie. Le public a été conquis dès les premiers refrains. Avec sa gouaille mi-banlieue mi-Audiard, Karimouche chante-rappe-parle avec talent. En permanence dans le décalage entre des textes profonds et une musique dynamique, la chanteuse nous parle d'elle, de ses espoirs, de ses peurs. Les amoureux de la chanson française, les accrocs du « BEAT » et les fana du hiphop ont pu se retrouver autour de cette artiste qui n'a pas fini de faire parler d'elle. ■

Entre las aigas / Lo gascon en partage

(Euntre leus aygues) / (Lou gascoun eun partatdye)

L'origina deus noms de las comunas deu Senhans e deu Baish-Ador
1 - la comuna d'Ondres

Abans-díser: *Los aprenents deus cors de Gascon de l'Associacion E.C.L.A.T., qui s'amassan cada dimèrcs en la sala annèx deus « Mainatges » (prononciar « Maynadyes »), entre 6 òras 30 e 8 òras 30 deu ser, qu'an començat recentament de trabalhar sus l'origina deus noms de las comunas deu parçan e, a la demanda de l'Ofici deu Torisme deu Senhans, que s'an balhat lo prètzhèit d'arrevirar en Gascon lo siti de l'Ofici. Que trobaratz donc aquí un purmèr article d'ua longa seria qui deveré interessar tots los estatjants de la comuna, que siin vielhs « chauchas » (prononciar « chaouches ») o navèths.*

Lo nom de la nòsta comuna, ONDRES, qu'es estat ortografiat atau, dempuish lo *Cartulari de Dacs*, aus sègles 11au e 12au. La carta deu *Gudocus*, en 1630, com la deu Ducat de Labrit, en 1647, que mencionan eras tanbenh lo vielh nom de « *Ondres* ». Que tròban la varianta « *Hondres* » sus la carta d'Amterdam en 1714, e sus la de Guiana e Gasconha en 1733. Medish se tornè trobar lo nom de « *Ondres* » sus totas las cartas pareishudas dempuish lo començament deu sègle 18au, qu'es en lo nom de « *Hondres* » que cau véder la vertadèra origina de la comuna. Aqueth mòt que vien deu latin « *honorare* » qui a balhat los vèrbes gascons « *hondrar* », puish « *ondrar* », per chepic de simplificar, pr'amor lo « *h* » ne's hasè pas mei enténer en la prononciacion. Aqueth vielh vèrbe que volè díser « *tornar los aunors* », « *gratificar* ». E lo mòt « *honores* » que designava « *las proprietats balhadas com gratificacions* ». Qu'es eth qui a balhat « *hondres* », puish « *Ondres* ». Qu'es vertat que los nòstes vilatges eston creats arron de las proprietats deus purmèrs poblants, ancians sordats desmobilizats de l'armada romana d'aucupacion. Practicament tots los grans lingüistas (*Dauzat, Rostaing, Nègre, Astor*) que s'avienen aquí dessús, tau com la Benedicta Boyrie-Fénié, l'animatora de l'emission « Parlatz-me Gascon », sus França Blua Gasconha (105.5), lo dimenge matin, de 9 òras 15 a 9 òras 45, e autora deu libe qui a servit de hons ad aqueste articlòt, *Dictionnaire toponymique des communes - Landes et Bas-Adour*, pareishut en 2005 en çò de las edicions Cairn. Lo lingüista basco J.-B. Orpustan, bilhèu un chic parciau, qu'es lo sol a balhar l'ipotèsi que « *Ondres* » e vieneré deu basco « *ondartz* » qui designa endrets sabluts. Mes que i a tant d'endrets sabluts sus la còsta landesa! Perqué un, mei que los auts, e s'auré pres aqueth nom? La question que damòra pausada… ■

Miquèu BARIS,
animator deus cors de Gascon d'ECLAT

LEXIC

abans-díser (*abansdise*) : pré-nota	bilhèu (*biyèou*) : peut-être	medish (*meudich*) : même
amassar(s') (*s'amassa*) : se réunir	cartulari (*cartulari*) : cartulaire	navèth (*nabèt*) : nouveau
animator (a) (*animatou*) : animateur	chepic (*cheupic*) : souci	parçan (*parsan*) : région
aprenent (*apreuneun*) : apprenant	damorar (*damoura*) : rester	parciau (*parsiaou*) : de parti pris
arrevirar (*arrebira*) : traduire	dimenge (*dimeundye*) : dimanche	poblant (*poublan*) : habitant
arron (*arroun*) : autour	dimècrs (*dimècrs*) : mercredi	prètzhèit (*prètzhèyt*) : objectif
articlòt (*articlot*) : petit article	ducat (*ducat*) : duché	recentament (*receuntemeun*) : récemment
autor(a) (*aoutou*) : auteur	estatjant (*eustatdyan*) : habitant	sordat (*sourdat*) : soldat
aviéner(s') (*s'abieune*) : s'accorder	hons (*houns*) : fonds, source	vertadèr(a) (*beurtadè*) : véritable
balhar (*baya*) : donner	Labrit (*Labrit*) : Albret	

FOTO : Lo castèth de « L'Arròca » / Le château de La Roque (© Office du Tourisme-Stéphane PILET)

Agenda

À l'espace **Capranie**

Samedi 14 mai - À partir de 18 h
Centenaire de l'ASO
Grande de journée de retrouvailles - Dîner ■

Samedi 21 mai - À partir de 19h30
Sur la place Publique
Mayades organisées par ANIM'ONDRES.
Si le Festi'Mai débute le 29 avril prochain, néanmoins il n'occupera pas tous les jours de ce si attendu mois de mai. En effet, il laisse disponible le samedi 21 mai aux jeunes d'Ondres, génération 92, afin que la tradition des mayades ne se perde pas.
Pour ce faire, un repas servi à table est organisé sur la place du marché où salade composée, cochon de lait, fromage de brebis et gâteau basque vous seront proposés au menu. Le tout bien évidemment accompagné de musique et d'une buvette où, cette année encore, les verres recyclables seront au goût du jour. Une tombola est également prévue pour tous ceux disposant de leur reçu, témoin de leur généreuse contribution à ces mayades et qu'il est naturel de remercier. Aussi leur sera-t-il permis de remporter le traditionnel jambon de Bayonne!
En résumé, un hors-d'œuvre appétissant à absolument goûter qui, espérons-le, donnera un fidèle aperçu des nombreuses et joyeuses festivités animant les prochains mois de cette période estivale avant l'heure.
Repas animé et organisé par les Mayés
Tarifs : adulte 14 € / moins de 10 ans 12 €. ■

Samedi 4 juin - 20h30
MUSIQUE : LATIN'ONDRES Seconde Édition
Tarif/10 € - Tarif réduit/5 € (sans emploi, RSA, moins de 18 ans, étudiants)
Restauration et buvette sur place ■

Samedi 18 juin
Fêtes des Écoles
Organisée par les enseignants et l'Association FCPE des Parents d'élèves d'Ondres.
Nos enfants nous donnent rendez-vous à :
15h00 à Larrendart : Spectacle de l''école maternelle
16h30 à Capranie : Spectacle de l'école élémentaire
Les spectacles seront suivis de la FÊTE SCOLAIRE avec stands de jeux, boissons, tapas… ■

Vendredi 24 juin
Fête du Centre de Loisirs
Rendez-vous à partir de 17h au Centre de Loisirs ■

Du vendredi 1er juillet au lundi 4 juillet

Fêtes locales d'ONDRES
Organisées par Anim'Ondres en partenariat avec la commune
Le comité des fêtes va commencer à passer dans chaque maison (courant mai) afin de vous distribuer le programme des fêtes 2011. Comme chaque année, vous pourrez donner une pièce pour participer entre autres aux financements des animations proposées. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Invitation au repas des Anciens

Samedi 2 juillet à 12 h à la salle Capranie
Il s'adresse à toutes les personnes de plus de 65 ans et demeurant à Ondres. Cette année encore, il fera partie intégrante des fêtes du village. Si vous désirez participer à ce moment de convivialité, nous vous demandons de renvoyer le coupon ci-dessous à la mairie d'Ondres avant le 15 juin. Si vous avez des difficultés de déplacement, faîtes le nous savoir, nous pourrons venir vous chercher. ■

M. / Mme : .....

.....

Adresse : .....

.....

Nombre de personnes participant au repas.....

Faut-il venir vous chercher ? : ❑ oui ❑ non

Infos

Inscriptions aux services de **restauration** et **d'accueil périscolaire**

Dans le but d'améliorer le service, la commune a décidé **à partir du mardi 26 avril 2011** de mettre en place un serveur vocal et un serveur internet pour la modification des inscriptions au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire. Une réflexion est en cours en ce qui concerne l'inscription au Centre de Loisirs. Pour ce faire, chaque famille concernée par ces services a reçu ou recevra par courrier une note leur précisant le fonctionnement de ces nouveaux services qui seront accessibles 24 heures /24 et 7 Jours/7.
Nous vous rappelons qu'il est impératif de respecter l'horaire limite d'inscription aux services, à savoir 7h30 le matin de l'inscription. Nous vous demandons d'être vigilants.

Par ailleurs, il est désormais possible de **régler en ligne** vos factures liées aux différents services périscolaires (restaurant, ramassage scolaire, accueil périscolaire et Centre de Loisirs). Ce service est accessible soit par une adresse e-mail spécifique soit en passant par le lien qui sera mis en place sur le site de la ville (ville-ondres.fr).
Ces différentes mesures ont pour but de vous faciliter l'accès à différents services municipaux, nous vous rappelons aussi que le Bureau des Affaires Scolaires est ouvert tous les jours aux horaires suivants :
- **Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :** *de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h*
- **Mercredi :** *de 8h30 à 12 h* ■

Rentrée scolaire 2011/2012

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 5 septembre 2011.
Les Services du Ramassage et du Restaurant Scolaires ainsi que l'accueil périscolaire fonctionneront normalement dès le lundi.

Nous vous prions de bien vouloir noter :
- Que les circuits du ramassage scolaire seront consultables en Mairie (05 59 45 29 19) et à chaque point d'arrêt à partir du 25 août 2011.
- Pour tout autre renseignement concernant les services scolaires, veuillez contacter le Bureau des Affaires Scolaires au numéro précité.

Inscriptions services périscolaires
Fin mai, début juin 2011, un dossier d'inscription aux services périscolaires municipaux sera remis aux familles. Afin de réceptionner ce dossier, qui devra être remis au plus tard le 30/06/2011, une permanence sera assurée dans les locaux de l'extension de l'école maternelle du 6 au 10 juin 2011 de 8 h à 12 h et de 14 h à 18h30. ■

Ouverture de la **plage**

La saison estivale approche, la plage sera surveillée cet été du samedi 18 juin au dimanche 11 septembre. Nous vous rappelons à cette occasion les dangers de l'océan. En dehors des heures d'ouverture de la surveillance, la baignade est interdite. ■

Distribution de **sacs Poubelle**

Une distribution complémentaire de sacs poubelles et des produits de dératisation se déroulera aux ateliers municipaux, impasse Lagrange le samedi 14 mai 2011 de 9 h à 12h.
Les nouveaux administrés résidant sur la commune devront présenter un justificatif de domicile. ■

L'agence du **SIAEP** à votre écoute

Depuis le 1er janvier 2011, le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) gère directement l'exploitation du service de l'eau.
Installée 5 rue de la Grangette à Tarnos, l'agence est ouverte au public le lundi et jeudi de 14 h à 17 h et le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h
Si vous souhaitez être mensualisé ou prélevé automatiquement pour le règlement de votre facture, n'hésitez pas! Envoyer un RIB et votre demande au SIAEP! Un numéro unique, 24h/24 : le 05 59 20 95 05
Mail : contact@siaep-eau.fr ■

Le quartier Sarros
(Sud Est de la commune)

Ce coin d'Ondres était un secteur agricole avec une douzaine de fermettes de 2 à 4 hectares, dont deux Riscles, abandonnée, dans les années 40, et Adélaïde disparue avec l'échangeur de l'A 63.
Dans ces fermes très fertiles vivaient des familles de deux ou trois générations sous le même toit. On trouvait dans chacune d'elle, tout le nécessaire pour assurer le quotidien, le jardin, un verger avec tous les fruits de saison, la vigne, l'élevage, et une basse-cour très bien gérée, souvent par les « mémés » qui faute de couveuse électrique n'oubliaient pas de mettre les glousses à couver, garantissant ainsi sans restriction, civets, rôtis, confits et poules au pot toute l'année.
Le cheptel de bœufs, contrairement aux machines d'aujourd'hui, augmentait le capital tout en assurant les travaux de labour, et autres liés à l'exploitation. Pour la reproduction des bovidés, l'insémination artificielle n'étant pas encore généralisée, le taureau géniteur se trouvait à la ferme de « Lajus ».
Presque toutes ces exploitations avaient aussi une parcelle de lande qui fournissait la litière, le bois de chauffage, et quelquefois de la résine suivant l'âge de la forêt. Ces paysans menaient une vie pleine de solidarité entre voisins, pour les « despourguères », fenaisons, vendanges qui étaient davantage des moments de fêtes que de corvées.
Lors des noces, dans les grandes granges, les bancs et tables prenaient la place des charrettes et outils durant 2 ou 3 jours, et combien d'époux ont été dérangés par le chant inattendu d'un coq dans la table de nuit !!!
Ce quartier s'est transformé à partir des années 40, d'abord avec l'arrivée d'un important courtier aux bestiaux « Le Grand Jules », transformant la tranquille ferme du « Pastourot ». Puis la tranquillité du secteur de « Broussic » fut perturbée par les « va-et-vient » importants à la décharge municipale implantée pendant une vingtaine d'années dans la forêt de « Berricq » sans incinération !
Les commerçants en voiture hippomobile, Fernande fruits et légumes, Charlotte et Jeanne de Bignes, Jeanne la « chichire » comme laitière, et Amédé et Omer les résiniers.
Le secteur de Lajus étant le point culminant de la commune, les Allemands avaient, pendant la guerre, installé un poste d'observation avec abris et tranchées, sur la plaine de Bellocq. C'était aussi le coin de la commune où à l'époque des privations, on trouvait un peu de ravitaillement. Le curé Amédé y était assidu. Chaque semaine, les grandes sacoches de son vélo laissaient apparaître sous sa soutane le goulot des bouteilles. C'était un peu du marché noir, mais baptisé vin de messe, avec peut-être un peu pour les vêpres…
L'hospitalité de ces vieilles familles n'était pas un vain mot, et les dévouées religieuses n'étaient pas oubliées.
Ce quartier a connu ses joies mais aussi ses peines, On ne peut oublier ces terribles accidents, dans les années 60, qui ont coûté la vie à deux braves personnes, l'une happée par une machine, et l'autre écrasée par une meule de foin.

Un petit refrain de l'époque

A nos toute l'anade
Qui a de queu mindia
De fort bères bouyattes
De quen s'umbeuyagua
Un braoue bieul que counte
Et que dits lou beurtat
Qui ny a peur tout lou mounde
Dou Biarn un caou bichac
A le beune aou Seignanx
Ou meme a Tarnos
N'y a pas nat
Com lou quartier d'Sarros

Charlot CARTY

Pour en savoir plus « L'agriculture autrefois à Ondres » groupe de recherche sur l'histoire locale - Disponible au Foyer d'Éducation Populaire

imprimerie boucau tarnos IMPRIM'VERT